

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Adret Pont-Rouge Le chantier d'un nouveau quartier vient de s'ouvrir

Genève, le 8 juin 2017 - Terrassement, travaux spéciaux, démolition : le chantier de l'"Adret Pont-Rouge" est officiellement ouvert ! Il annonce l'émergence d'un nouveau pôle urbain à la jonction des villes de Genève, Lancy et Carouge, lequel sera directement desservi par la première gare achevée du Léman Express, celle de Lancy-Pont-Rouge. À la clé, environ 1'800 habitants pour 640 logements, dont 80 % d'utilité publique. Ce projet d'envergure, piloté par la Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC), à la demande du Conseil d'État, réunit pas moins de 13 partenaires. Il a été rendu possible par la forte implication de la Ville de Lancy, du Canton et des CFF. De surcroît, il s'agit de l'un des plus grands chantiers HPE (Haute Performance Énergétique) de la région.

Plusieurs acteurs autour d'un projet complet

Afin d'assurer la mixité du quartier, la FPLC a procédé, dès son implication dans le projet, à l'attribution des différents immeubles à divers maîtres d'ouvrage. Elle a organisé deux concours d'architecture pour garantir une variété architecturale. Ainsi, la Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL) est en charge de la réalisation des logements les plus abordables. La Fondation communale pour le logement de personnes âgées (FCLPA) développera une structure intermédiaire innovante comportant notamment un restaurant, des cabinets médicaux, une crèche ainsi que des logements pour étudiants. L'Association Nicolas Bogueuret réalisera des logements communautaires pour des jeunes en formation et la coopérative d'habitation Cooplog Pont-Rouge des logements coopératifs. Des appartements en propriété par étages, destinés à des primo-acquéreurs, sont également prévus. Enfin, des activités, dont un centre médical, compléteront le programme du quartier.

Une entrée dans la phase concrète

Le 15 mai 2017, le lancement des travaux préparatoires, qui précèdent le gros œuvre des 10 premiers bâtiments, marque la première étape de l'une des grandes évolutions urbanistiques appelées à modifier durablement la partie sud de l'agglomération genevoise. « *Les autorisations de construire sont désormais en force, nous pouvons, dès lors, donc nous concentrer sur la mise en œuvre de ce grand projet, parfaitement en phase avec le calendrier que la FPLC s'était fixé en 2014, lorsque le mandat de pilotage du projet lui a été confié par le Canton.* » explique Lionel Bionda, responsable développement de projets au sein de la FPLC.

Pose officielle de la première pierre le 29 août 2017

Les travaux de terrassement - dont la démolition d'un tunnel CFF traversant, en sa largeur, toute la parcelle ainsi que les travaux de dépollution - vont aboutir à la pose officielle de la première pierre prévue le 29 août en présence des Autorités et des principaux partenaires et maîtres d'ouvrage. Ces travaux faciliteront la mise en place de sondes géothermiques dont la mutualisation avec les chantiers connexes permettra au nouveau quartier d'être alimenté jusqu'à 90 % par des énergies renouvelables, répondant ainsi aux préoccupations environnementales du Canton, des CFF et des autres maîtres d'ouvrage.

Un calendrier coordonné

Le programme du futur quartier est étroitement lié aux grands projets urbanistiques auxquels il s'intégrera. Autour de lui s'élèveront bientôt des bureaux, des commerces et l'une des gares du Léman Express. Il jouxtera le périmètre Praille-Acacias-Vernets (PAV) appelé à connaître une mutation à grande échelle. Le calendrier du chantier est donc coordonné et les travaux se développeront de manière progressive. Le gros œuvre débutera cette année encore et l'entrée des premiers habitants est prévue fin 2019, date de l'arrivée en gare du premier Léman Express.

Un quartier en devenir

Grâce à sa situation privilégiée et aux développements alentour, ce quartier possède tous les atouts pour devenir l'un des nouveaux grands pôles urbains de l'agglomération genevoise. Proche de toutes les commodités (commerces, services, écoles), il occupera une position centrale dans un réseau complet de communications : la gare, l'aéroport, l'autoroute, les haltes des trams et des bus et la vélostation. Une place importante sera réservée aux espaces naturels, non seulement avec un grand parc central mais également avec des plantations d'essences variées qui rythmeront les chemins piétonniers. Une promenade les reliera avec une attention particulière afin d'assurer une continuité du plateau de Tivoli jusqu'au Bachet, en passant par Surville et Pont-Rouge. La mobilité douce aura, elle aussi, toute la place qu'elle mérite et contribuera à la qualité de vie comme au confort des futurs habitants

Contact Presse

Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC)

M. Lionel Bionda
Responsable développement de projets
+41 (0)22 322 20 70
lionel.bionda@fplc.ch

Documentation disponible sur : www.fplc.ch/fr/adret-pont-rouge

Pilote du projet et maître d'ouvrage :

Fondation pour la promotion du logement bon marché et de l'habitat coopératif (FPLC)
www.fplc.ch | www.fplc.ch/fr/adret-pont-rouge

Partenaires principaux :

- Canton et République de Genève - www.demain.ge.ch
- Ville de Lancy - www.lancy.ch
- CFF immobilier - www.pont-rouge.ch
- Fondation communale immobilière de Lancy (FCIL)
- Fondation communale pour le logement de personnes âgées de la Ville de Lancy (FCLPA)
- Association Nicolas Bogueret
- Coopérative Cooplog Pont-Rouge

Autres maîtres d'ouvrage :

- CEVA - www.ceva.ch
- Fondation des Parkings
- CFF infrastructure